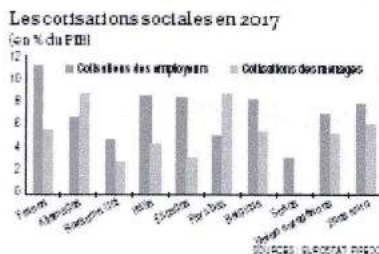


# Le social, principale cause du surplus de prélèvements

Travailleurs et employeurs français s'acquittent de 120 milliards de charges au-delà de la moyenne européenne

L'Opinion · 27 déc. 2018 · Raphaël Legendre t @LEGENRA

L'ancien magistrat de la Cour des comptes François Ecalte a passé au grill les grandes lignes des prélèvements obligatoires en France pour les comparer à ceux de nos voisins. DANS LE CADRE DU GRAND DÉBAT national qui s'ouvrira mi-janvier pour trois mois, les Français seront appelés « à s'exprimer, dire quelles sont leurs attentes, quelles sont leurs motivations », a indiqué vendredi dernier Edouard Philippe. Parmi les quatre thèmes retenus par l'exécutif : la fiscalité. Un sujet complexe pour lequel quelques éclairages préalables sont nécessaires pour un débat utile. Pour cela, François Ecalte a publié un billet très didactique sur son site de vulgarisation des finances publiques, Fipeco.fr. L'ancien magistrat de la Cour des comptes y retrace les principales caractéristiques des prélèvements obligatoires en France par rapport aux autres pays européens.



Le cadre général est connu : championne du monde des prélèvements obligatoires pour la troisième année consécutive, la France joue dans le haut du tableau en matière de pression fiscale et sociale. « Le taux des prélèvements obligatoires en France est supérieur de 8,2 points de PIB à la moyenne de l'Union européenne en 2017 », rappelle François Ecalte, ce qui représente environ 190 milliards d'euros. Qui paye ? Le gros de la facture (120 des 190 milliards d'euros) vient du poids des charges sociales. Des cotisations qui servent à financer les pensions de retraite ou l'assurance-maladie, payées par les actifs et surtout par les employeurs. Bref, par le travail. La France est le deuxième pays européen où le travail est le plus taxé, derrière la Suède. Un choix politique hérité de l'après-guerre qui pèse aujourd'hui sur la compétitivité des entreprises tricolores.

La bascule d'une partie de ces charges vers la consommation, en augmentant la TVA par exemple, permettrait de réduire ce poids tout en faisant contribuer les importations au financement de la Sécurité sociale. Emmanuel Macron a fait un autre choix, en décidant de transférer une partie des charges sociales des salariés vers la CSG, qui pèse sur le travail mais aussi sur le capital et les inactifs (retraités).

Le travail est très taxé, mais le capital aussi. En 2016, les prélèvements sur le capital représentaient 10,7 % du PIB français (près de 240 milliards d'euros), contre une moyenne de

8,4 % dans la zone euro et dans l'Union européenne. Un écart d'une cinquantaine de milliards d'euros qui place, là aussi, la France au deuxième rang, derrière le Luxembourg (11,5 % du PIB) et à égalité avec la Belgique, mais loin devant l'Allemagne (6,7 %). François Ecalle rappelle que cette fiscalité est particulièrement élevée sur le stock de capital (près de 100 milliards d'euros prélevés en taxes foncières, ISF, droits de succession, droits sur les mutations à titre onéreux...). La suppression en 2018 de l'ISF et la mise en place d'une flat tax ont malgré tout un peu atténué cet écart avec la moyenne européenne.

Niches fiscales. Côté consommation, « si le poids de la TVA en France est égal à la moyenne européenne, celui des autres impôts sur la consommation est plus élevé de 0,9 point », explique l'ancien magistrat financier. A l'heure des Gilets jaunes, il ajoute que « le poids des taxes sur la consommation d'énergie est néanmoins identique ». En effet, si les taux des taxes sur les carburants sont en France parmi les plus élevés, les réductions et autres crédits d'impôts « réduisent leur rendement ».

L'impôt sur le revenu est, lui, inférieur de 0,7 point à la moyenne de l'Union européenne, ce qui ne veut pas dire que l'IR est moins élevé mais simplement que 55 % des ménages ne le paient pas ! Pour les autres, cet impôt est extrêmement progressif. En France, 2 % des foyers payent 40 % de l'IR. Comme pour les carburants, « si leur taux marginal supérieur est parmi les plus forts, leur rendement est limité par une assiette étroite et d'importantes dépenses fiscales », précise Fipeco. Plus encore que les carburants ou l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés (IS) est l'archétype de l'impôt présentant un taux élevé et une assiette étroite et mitée par de nombreuses niches fiscales. A 33,33 %, le taux d'IS français est le plus élevé de l'Union européenne. Un chiffre qui pénalise l'attractivité du pays. Pourtant, son rendement reste assez faible. Sur les 65 milliards d'euros d'IS collectés en 2017, l'Etat en a rendu 29 milliards par le biais de remboursements ou de dégrèvements...

Résultat de décennies de sédimentation fiscale, ce sont tous ces déséquilibres qui devront être mis sur la table de la grande consultation nationale. Les questions devront aller bien au-delà de « pour ou contre » les taxes vertes ou le rétablissement de l'ISF.

Les prélèvements sur le capital représentaient 10,7 % du PIB français en 2016